



Collectif Stop
THT 40

Communiqué de Presse
Capbreton, le 19 mars 2024

RTE poursuit le déploiement de sa ligne Très Haute Tension (400 000 Volts, soit l'équivalent de 2 centrales nucléaires) dans les Landes

L'Etat Français, l'Espagne et l'Union Européenne poursuivent un projet électrique titanesque jamais réalisé auparavant.

Le projet dit Inelfe (Interconnexions Electrique France Espagne) est porté par une société mixte entre REE (Red Eléctrica de España) et le français RTE (Réseau Transport d'Electricité, filiale d'EDF). Au motif d'interconnecter les réseaux Très Haute Tension européens, cette construction de ligne, d'une puissance véritablement extraordinaire, prévoit de relier les 2 deux pays afin de doubler les capacités d'échanges d'électricité entre la France et l'Espagne par le golfe de Gascogne. Pour alimenter ainsi 5 millions de foyers, RTE envisage de porter la puissance de ce fuseau à 3 000 MW (MégaWatts) soit l'équivalent de 2 réacteurs nucléaires⁽¹⁾.

Ce projet d'interconnexion et d'échange électrique, long de 420 Km prévoit de relier la France et l'Espagne via une ligne Très Haute Tension (THT) de 400 000 Volts à courant continu entre les postes électriques de Cubnezais, en Gironde, et Gatika, au nord de Bilbao.

Une subvention européenne record pour un défi technologique identifié

D'un coût hors du commun de 2 milliards d'euros, le projet bénéficie d'une subvention européenne de 578 millions d'euros dans le cadre de son programme Connecting Europe Facility (CEF), dont 350 millions d'euros pour la France et les 228 millions d'euros restants pour l'Espagne. Le montant inférieur pour l'Espagne est compensé par les avantages que ce projet entraîne pour ce pays. En d'autres termes, l'avantage de l'interconnexion est légèrement supérieur pour le consommateur espagnol.

À ce jour, il s'agit de la plus importante subvention accordée par l'UE pour un projet énergétique d'intérêt commun.

Initialement conçue pour se déployer uniquement au fond des océans, le tracé retenu de cette ligne off-shore présentait un défi technologique majeur identifié dès les premières études : le franchissement en mer, du Gouf (ou canyon) de Capbreton, dans les Landes.

Pour permettre d'assurer la pérennité de l'ouvrage, la solution privilégiée initialement était de passer sous le canyon par la technique du forage dirigé.

⁽¹⁾ Pour mémoire, la puissance de la centrale nucléaire de Saint-Laurent des Eaux est de 2 × 900 MW.

Mais face à des difficultés techniques, RTE a finalement décidé d'abandonner cette option. En cause: l'instabilité prétendue du sol relevée par des études mandatées par Inelfe, ayant trouvé des glissements de terrain importants.

La seule alternative de franchissement du canyon consisterait donc, selon RTE, à le contourner par un passage ponctuel à terre et enterrer une ligne de "transport" d'électricité de 400 000 Volts dans le sol, au niveau des communes de Seignosse, Capbreton, Soorts-Hossegor, Labenne, Angresse et Bénesse-Maremne.



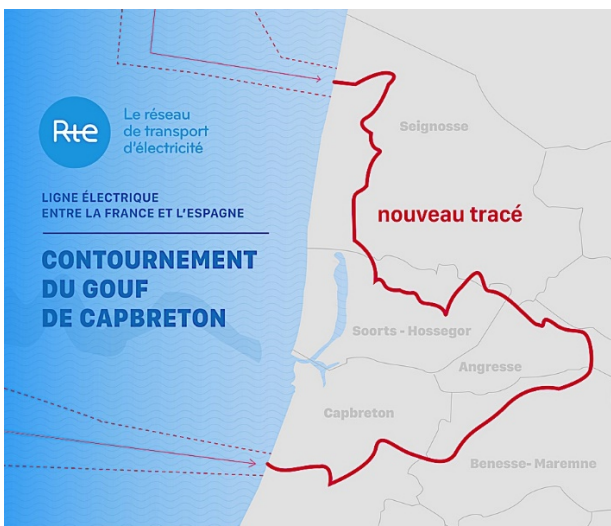
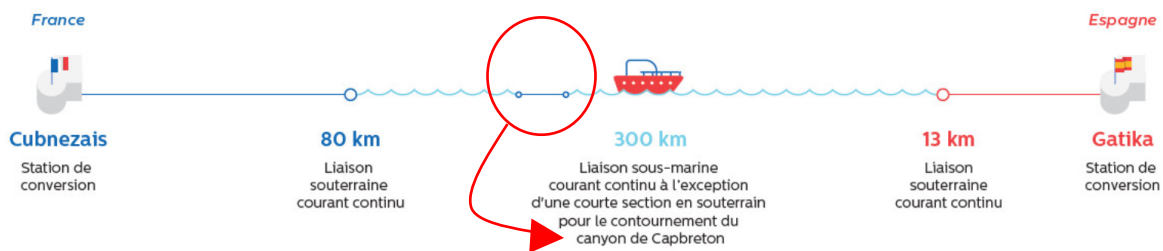
Projet RTE Golfe de Gascogne/Site RTE France

Les Landes sous Haute Tension

Le projet initial était donc majoritairement sous-marin, avec une courte liaison terrestre dans le Médoc, et à proximité de Bilbao.

Cette ligne électrique de Très Haute Tension qui devait être enterrée sous la forme de 2 paires de câbles (4 câbles au total) s'est finalement retrouvée à passer ; par exemple à Capbreton ; devant la crèche, l'école maternelle, l'école primaire Saint-Exupéry et le collège et à moins de 10m de 500 logements.

En découvrant ce nouveau tracé, les premiers habitants se sont étonnés et inquiétés, sachant que l'Instruction Batho, depuis 2013, préconise impérativement de ne pas implanter de telles lignes notamment à moins de 100 m d'établissements recevant des enfants.



C'est grâce à la mobilisation de quelques riverains organisés en Collectif que l'information a alors été diffusée et qu'une **pétition** contre le tracé urbain a recueilli plus de **28 000 signatures**.

Les **maires** des trois communes concernées Capbreton, Hossegor et Seignosse au départ, ont aussi été interpellés par leurs administrés et se sont fermement **opposés**, en Février 2021, à tout tracé proche des habitations. Et c'est ainsi que ce trajet a pu être **remis en cause** et que la concertation publique a pu recommencer.

Sans toutefois complètement abandonner le tracé urbain retenu en janvier 2021, RTE a travaillé sur un nouveau fuseau qui passera dorénavant sur d'autres zones également habitées, dans une zone protégée, ainsi que sur un terrain marécageux.

L'exigence des habitants : respecter le principe de précaution pour limiter les risques sanitaires et environnementaux

Ce projet sans précédent en France ne manque pas de soulever questions et inquiétudes. Ne pouvant s'appuyer sur aucun projet équivalent de traversée d'un câble souterrain 400 000 Volts en zone urbaine dans le monde, les riverains soulèvent un certain nombre d'interrogations :

- Impact sur la santé :

Sachant que le tracé proposé dorénavant passe toujours à moins de 100 m de plusieurs quartiers, maisons, futures écoles, campus, campings, centres de vacances, sous des pistes cyclables, des plages (plages des Casernes, des Océanides), parkings, routes (ex la RD 28, tronçon de route départementale le plus fréquentée des Landes), future gendarmerie et pôle santé.

Il n'existe que très peu de documentation sur des lignes THT 400 000 Volts en courant continu, ni sur les conséquences sur la santé des champs électromagnétiques statiques qui pourraient en découler pour la simple raison que cette ligne sera la plus puissante du monde en courant continu. Les affirmations de l'innocuité d'une telle ligne et du Champs Electro-Magnétique statique qui en résulteraient ne reposent que sur les publications de l'ICNIRP⁽²⁾ dont la plus récente date de 2009 reprenant la précédente de 1994, dont les conclusions découlent d'utilisation de matériel médical comme les IRM ou des électro-aimants utilisés dans l'industrie chimique.

Pourtant depuis, de nombreuses études, du fait de la multiplication des champs éoliens en mer et leur nécessaire raccordement en courant continu au continent, ont commencé à évoquer et mettre en évidence des effets sur le vivant des CEM statiques anthropiques (créés par l'homme). En témoigne l'article de la base marine de Saint ABBS (voir en Annexes) auquel le quotidien Sud-Ouest a fait référence dans son article du 31 mai 2022.

Des interrogations sont formulées également sur :

- les effets de la ligne THT sur les porteurs de stimulateur cardiaque, les porteurs de pompes à insuline, ou d'implants ferromagnétiques...

- les risques pour la santé à proximité des champs magnétiques statiques

- la conception des câbles et les champs électriques produits par ces câbles
Certains évoquent la perméabilité magnétique des sols en raison des nappes ferrugineuses ou en cas d'incendies de forêts.

La liaison souterraine :

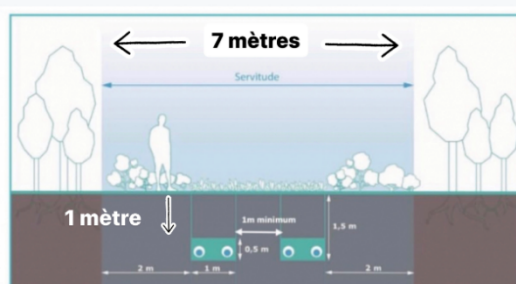
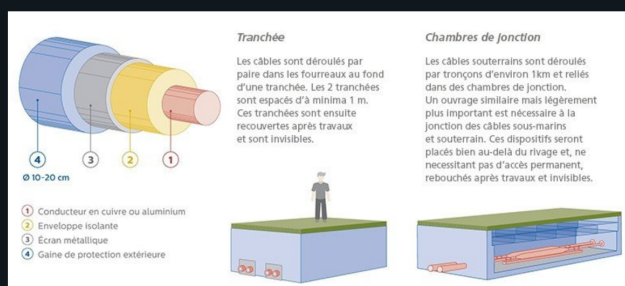


Figure 7 : Coupe type des 2 liaisons

Site RTE France

⁽²⁾ ICNIRP : International Commission on Non-Ionizing Radiation Protection/Commission internationale de protection contre les rayonnements non ionisants



Jusqu'à **5000 MW**

AUGMENTATION DE LA CAPACITÉ D'ÉCHANGE



400 km

DE LONGUEUR



4 câbles

DEUX PAR LIAISON



2 x 1000 MW

CAPACITÉ DE TRANSPORT

- **Impact environnemental :**

L'impact sur l'environnement continue de préoccuper le public :

- sur le milieu physique (carrières, eaux superficielles, souterraines, zones humides, tassement des sols, tonnes de déchets : boues, huiles, produits chimiques, béton, plastiques,...)
- le milieu naturel (dans l'Océan, sur Terre : faune, flore, écosystèmes, axes de déplacement)
- le milieu humain (habitat, urbanisme, l'agriculture, la viticulture)
- le paysage, patrimoine et loisirs (plages, dunes, monuments historiques, sites archéologiques, pistes cyclables, sentiers de promenades, etc)
- la faisabilité technique (critères techniques du réseau)
- Résistance en cas d'incendies des pinèdes
- Démantèlement après des années d'usage

Concrètement : 3 à 4 ans de travaux vont être nécessaires pour enterrer les différents câbles sur le territoire et une tranchée de 5m de largeur sera creusée (qui deviendra inconstructible, impropre à la culture...).

Un agriculteur dont l'activité se trouve sur le passage du fuseau s'inquiète « *que se passera t'il si nous remarquons le moindre impact, en plus de la santé humaine, de cette ligne THT sur notre biodiversité (disparition d'oiseaux, d'abeilles ou d'amphibiens installés, arrêt de croissance de certaines espèces d'arbres, de plantes, de champignons si les champs magnétiques sont supérieurs à ce qui est annoncé...) ?* »

- **Impact immobilier :**

Certains riverains sont inquiets sur la dévalorisation de leurs biens du fait du passage de la ligne THT. La question est posée de l'obligation de le signaler sur un acte notarié de vente.

Le Centre de Recherches, d'Information et de Documentation Notariales (CRIDON : organisme professionnel notarial au service exclusif des notaire) n'a pas su répondre au Collectif en raison du caractère exceptionnel de cette ligne.

D'autres habitants, agriculteurs ou sylviculteurs posent la question des dédommagements compte tenu des préjudices subis pendant la durée des travaux et la dévalorisation des biens et cultures ou les impacts sur des zones de commerce ou professionnelles.

Des nuisances sonores, d'encombrements des accès durant plus de 3-4 ans de travaux sont à craindre et peut-être également ensuite lors de l'exploitation de la ligne.

- **Impact touristique :**

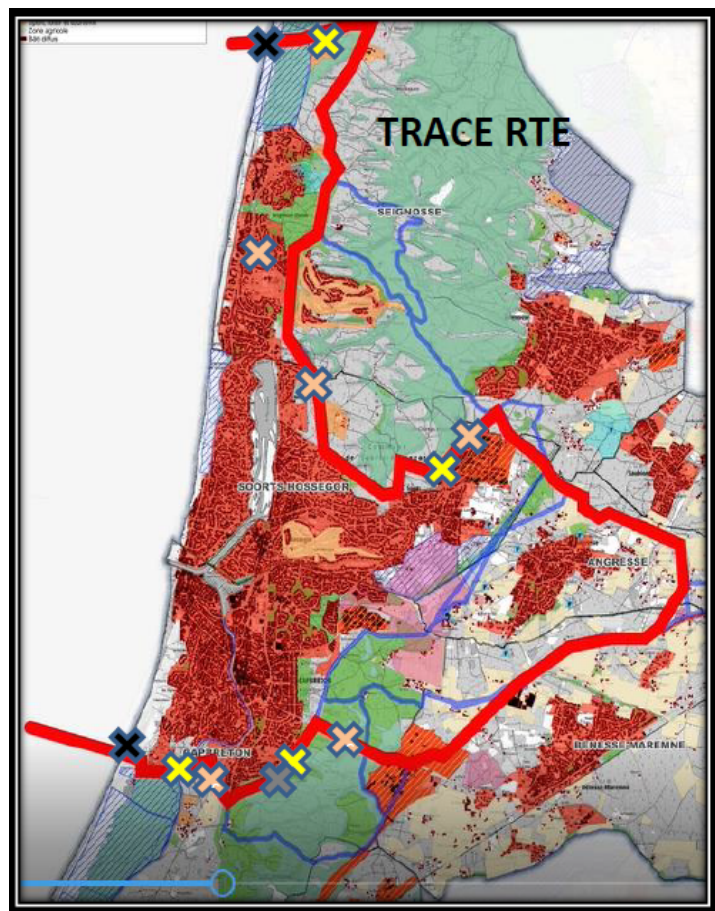
Des contributions évoquent l'impact sur le tourisme et la baisse de fréquentation directement imputables aux nuisances induites par les années de travaux et la dégradation de l'image de la Côte.

Des zones de promenades ou de sports en forêt, de pêche, de surf ou de toutes activités nautiques seront impactées.

Également sans doute à déplorer, la fermeture de routes (gros trafic sur la RD 28 : principale voie d'accès entre l'autoroute, les 6 communes concernées par le tracé et même les communes au-delà) et de voies cyclables pendant la durée du chantier.

Des citoyens toujours source de proposition malgré un débat public difficile

Malgré tout, le Collectif et les différentes associations sensibilisées, ont proposé régulièrement des modifications afin d'améliorer ce tracé et plusieurs nouvelles pistes qu'il aurait pu être utile d'examiner :



Ce que le Collectif reproche au tracé et qui pourrait être amélioré :

- ❌ De sortir de l'eau au niveau de plages très fréquentées en été : au nord les « Casernes » et au sud la plage des Océanides/du CCAS.
- ❌ D'être encore trop près de certaines habitations et campings : le camping des Oyats à Seignosse, celui de Fierbois et de la Civelle à Capbreton, le quartier de la Clairière aux Chênes de Bouheben et du Gaillou à Capbreton, La résidence Les Corciers à Soorts-Hossegor.
- ❌ De longer des axes passants majeurs de notre région entraînant des bouchons importants pendant des mois: la RD28 pénétrante de Capbreton une des routes les plus fréquentée des Landes, la départementale entre Soorts et Seignosse le long de la Zone Pédebert.
D'autant plus, que le long de ces axes les câbles seront la plupart du temps sous les pistes cyclables.
- ❌ De traverser le massif forestier dense et sans chemin existant derrière le quartier de Bouhebe et du Gaillou avec l'abattage de nombreux arbres parmi lesquels des chênes remarquables.

Le Collectif est bien entendu disponible pour contribuer à l'exploration de nouvelles possibilités d'ajustement du tracé, en coordination avec les autorités préfectorales, municipales et les chargés de projet de RTE, mais ces derniers ont systématiquement rejeté toutes propositions.

Le Collectif et les habitants se rangent donc derrière **l'avis du CNPN** (Conseil National de Protection de la Nature - **institution rattachée au ministère de la transition écologique**) et demandent dorénavant que **le tracé soit repoussé le long de l'autoroute** existante (A63 Bordeaux-St Jean de Luz pour la partie française) ou le long des voies ferrées.

L'Enquête Publique, un déni de démocratie ?

La population a eu l'occasion de s'exprimer sur le sujet au travers d'une première Enquête Publique qui a eu lieu du 17 Octobre au 16 Décembre 2022. À l'issue de laquelle, sur les, plus de 2000 avis de citoyens recueillis, 94% ont exprimé leur opposition à la réalisation du projet en l'état actuel des choses.

« L'AVIS FAVORABLE SANS AUCUNE RESERVE » du commissaire-enquêteur provoque donc l'incompréhension totale des citoyens.

D'autant plus que le CNPN (Conseil National de Protection de la Nature), à l'issue d'un argumentaire extrêmement précis et détaillé, a donné, lui, UN **AVIS DÉFAVORABLE** à ce projet.

Enfin, suite à l'augmentation de 80% du coût du projet par rapport au coût initialement prévu, une deuxième Enquête Publique complémentaire a été ouverte du lundi 15 mai au vendredi 2 juin 2023. Avec à nouveau, un AVIS FAVORABLE rendu, malgré une opposition à 98% des avis exprimés.

Cependant quelques réserves ont été soulignées :

- un grave incident de procédure à savoir l'absence de l'Avis négatif du Conseil National de la Protection de la Nature dans le dossier à destination du public, ni l'avis du Ministre concernant les espèces protégées
- le tracé alternatif le long des infrastructures autoroutières n'a fait l'objet d'aucune étude de faisabilité
- « qu'il n'est pas possible d'affirmer qu'il n'existe pas de solutions alternatives »
- que le tracé de la liaison terrestre pour contourner le Gouf de Capbreton est « socialement inacceptable » et indique que l'évolution du coût communiquée par RTE n'a fait qu'exacerber le rejet initial
- l'obligation pour RTE de respecter scrupuleusement l'avis conforme sur la demande de dérogation d'altération d'habitats de deux espèces (loutre et vison d'Europe) de M. Le Ministre de la Transition Ecologique et de la Cohésion des Territoires du 14 octobre.

Le dernier point récemment bloquant semble être aussi la découverte d'un projet immobilier envisagé par la Mairie de Capbreton, sur la zone du Gaillou. En effet depuis quelques années, la Municipalité travaille sur un déménagement dans ce quartier : de l'école St Joseph et Ste Marie (classes maternelles, primaires et collèges), d'un campus universitaire avec logements étudiants, d'un pôle de santé et de la gendarmerie ainsi que les logements pour les familles des forces de l'ordre. Tout ceci, juste sur le passage desdits câbles.



Recours

Les recours ont été déposés auprès du conseil d'état **fin novembre 2023** par notre association, les associations environnementales et le **maire de Seignosse**. Ils suivent les recommandations du CNPN qui préconise un tracé entièrement autoroutier.

Un **référé suspension** a également été déposé afin de demander la suspension des travaux.

Le **Maire de Capbreton** de son côté a **saisi le tribunal administratif** pour défendre une modification du tracé de contournement de sa commune. Mais cette juridiction n'étant pas celle compétente en la matière sa demande a été rejetée.

Voici les liens vers les communiqués de presse de Seignosse et Capbreton

En conclusion, les caractéristiques hors normes de cette ligne THT conduisent à une situation d'inconnu scientifique et réclame nécessairement et plus que jamais l'application **du principe de précaution**.

Une solution alternative de moindre impact existe vraiment, elle reste à explorer par RTE : **détourner les 4 câbles le long de l'autoroute** afin d'épargner un désastre écologique pour l'Océan, les plages, dunes, forêts et proximités de tous les lieux de vie, de business et de tourisme.

Pour plus d'information sur ce dossier:

Contacts Collectif STOP THT 40: stoptht40@gmail.com

Contact Presse : stoptht40presse@gmail.com Tél : [06 78 08 42 34](tel:0678084234)

Liens

Site Web : <http://www.stopTHT40.org>

HelloAsso : [Adhésion & Donations à l'association Landes Aquitaine Environnement](#)

Nouvelle Pétition: ["NON AU PASSAGE IMPOSÉ DE LA LIGNE THT DANS LES LANDES"](#)



A propos du Collectif STOP THT 40 :

Le Collectif baptisé « STOP THT 40 » est un Collectif citoyen, apolitique, né au lendemain du 14 janvier 2021, jour de la présentation par RTE d'un projet de contournement terrestre : inquiétant et contesté.

Ce Collectif compte notamment des scientifiques (vétérinaire, ingénieurs, experts de plusieurs disciplines, juristes, etc...).

Il a rassemblé de nombreux participants au travers notamment d'une [pétition](#) sur la plateforme mesopinions.com (28 100 signatures), entraînant une prise de position des différents maires des communes concernées contre ce fuseau urbain.

Plus de 5 000 foyers se sont alors réunis au sein d'un collectif citoyen afin de réclamer une nouvelle concertation, d'obtenir des réponses à leurs questions et surtout l'abandon du tracé terrestre près des habitations.

En octobre 2023 le Collectif s'est structuré en association loi 1901 pour lutter plus efficacement contre le tracé du projet d'interconnexion électrique de 400 000 volts dit "GOLFE DE GASCOGNE" et s'appelle juridiquement désormais LANDES AQUITAINE ENVIRONNEMENT (LAE).



Associations partenaires

LIENS ANNEXES

INELFE/RTE/CNDP :

Projet d'interconnexion INELFE: <https://www.inelfe.eu/fr/projets/golfe-de-gascogne>

La plateforme de concertation INELFE/RTE: <https://www.golfedegascogne-contournementcanyoncapbreton.fr/accueil/>

La Commission Nationale du Débat Public (CNDP): <https://www.debatpublic.fr/>

- [Compte-rendu de la réunion de concertation Fontaine du 12 juillet 2021](#)
- [Lien d'accès au replay de la réunion publique RTE du 01 avril 2021](#)
- [Replay réunion publique RTE 10 juin 2021](#)
- **Le CRIIREM:** (Centre de Recherche et d'Information Indépendant sur les Rayonnements Électro Magnétiques non ionisants): <https://www.criirem.org/>
- **BioInitiative Report:** <https://bioinitiative.org/table-of-contents/>

MEDIAS

2024

- **18/03/2024** [La Relève et la Peste](#) Landes : « Stop THT 40 » a bloqué le chantier de la ligne Très Haute Tension de 400 000 volts
- **15/03/2024** [France-Bleu](#) Les journaux de France-Bleu Gascogne 18h
- **15/03/2024** [Sud-Ouest](#) Projet RTE à Seignosse : le collectif Stop THT 40 bloque l'accès au chantier de la plage des Casernes pour obtenir des documents
- **01/03/2024** [Anti-Tech Resistance](#) "UN CHANTIER DE LIGNE À TRÈS HAUTE TENSION ÉLECTRISE LE SUD-OUEST"
- **19/02/2024** [Sud Ouest](#) "Ligne électrique très haute tension entre la France et l'Espagne : dans les Landes, le courant ne passe toujours pas"
- **15/02/2024** [La Relève et La Peste](#) "Landes : habitants et communes attaquent en justice le projet de ligne THT à 400 000 Volts"
- **16/01/2024** [Le Petit Journal](#) "L'appel à la mobilisation regroupe 600 personnes"
- **14/01/2024** [M6 le 19/45](#)
- **14/01/2024** [France 3 Aquitaine ICI 19/20](#)
- **14/01/2024** [France 3 Aquitaine ICI 12/13](#)
- **14/01/2024** [RTL Dimanche Soir](#)
- **14/01/2024** [Sud Radio](#) émission de Jean-Marie Bordry "Parlons Vrai"
- **14/01/2024** [France Info](#) "Mobilisation contre une ligne à 400 000 volts dans la mer et sous la dune : "ils détruisent l'écosystème et notre terrain de vie"
- **14/01/2024** [France Bleu](#) "Le chantier détruit tout, on a peur ": 500 opposants à la ligne électrique plage des Casernes à Seignosse"
- **14/01/2024** [Sud Ouest](#) « Ils vont tout détruire » : dans les Landes, 500 personnes mobilisées sur la dune contre le projet
- **13/01/2024** [France 3 Aquitaine ICI 19/20](#)
- **12/01/2024** [Aujourd'hui en France, Le Parisien](#) "Un carnage": dans les Landes, les opposants à la ligne à très haute tension en appellent à la justice
- **10/01/2024** [Sud Ouest](#) "Projet RTE dans les Landes : à Seignosse, une odeur de bitume au pied des dunes"
- **08/01/2024** [Le Petit Journal](#) "UN NOUVEL APPEL À LA MOBILISATION"

2023

- **27/12/2023** [Le Canard Enchaîné](#) "France-Espagne : une ligne à très très haute tension"

- **07/12/2023** [Zoom Ecologie sur Radio Fréquence Paris Plurielle](#)
- **20/11/2023** [Reporterre](#) "Dans les Landes, 400 000 volts de trop pour les dunes"
- **19/11/2023** [Le Petit Journal](#) "GROSSE AFFLUENCE POUR LE RASSEMBLEMENT STOP THT"
- **18/11/2023** [Reportage sur Vakita](#)
- **18/11/2023** [France TV Info](#) "La dune va être complètement percée" : dans les Landes, des habitants se mobilisent contre un projet de ligne souterraine à très haute tension"
- **18/11/2023** [France Bleu](#) "Capbreton : alors que le chantier commence, grosse mobilisation contre la ligne très haute tension"
- **27/10/2023** [France Bleu](#) "Landes : la commune de Seignosse va saisir la justice contre le projet de méga ligne électrique de RTE"
- **04/10/2023** : [Reportage sur Vakita](#)
- **27/09/2023** : [Côté Sud FM](#)
- **20/09/2023** : [Radio Pais \(de 36e à 48e minute\)](#)
- **13/09/2023** : [La Vie Economique du Sud Ouest](#)
- **04/09/2023** : [Le Petit Journal](#) "LE COLLECTIF THT 40 ATTEND DES RÉPONSES CONCRÈTES"
- **25/08/2023** : [TF1 – Journal de 20h](#) "Ligne à très haute tension : le projet qui électrifie les Landes"
- **15/08/2023** : [Le Monde](#) "Un projet de ligne à très haute tension entre la France et l'Espagne électrifie les Landes"
- **07/08/2023** : [Sud-Radio](#)
- **04/08/2023** : [France 3 Aquitaine JT 12-13h](#)
- **30/07/2023** : [BFMTV](#) "Un projet électrique de RTE de 400km électrifie les habitants d'Hossegor et de quatre autres communes des Landes"
- **28/07/2023** : [Aujourd'hui en France, Le Parisien](#) "Dans les Landes, l'installation d'une ligne enterrée de 400 000 volts inquiète les habitants"
- **09/07/2023** : [Le Figaro](#) "Mobilisation dans les Landes contre une ligne haute tension"
- **21/03/2023** : [France 2 – JT L'Oeil du 20h](#) "Landes : le projet d'interconnexion électrique entre la France et l'Espagne divise"
- **24/05/2023** : [Surf Report](#) "Une mise à jour du projet controversé "Golfe de Gascogne"
- **26/03/2023** : [Wave Radio](#)
- **23/03/2023** : [Surf Report](#) "L'installation d'une ligne à très haute tension (THT) provoque la colère des riverains dans les Landes"
- **2023** : [Magazine Wave Radio](#) (et [verso](#))

2022

- **04/12/2022** : [France Bleu](#) "Capbreton : plus de 250 personnes manifestent contre le projet de câble très haute tension de RTE"
- **04/12/2022** : [France TV/France 3 Régions](#) "Ligne électrique souterraine entre la France et l'Espagne : deux cents opposants manifestent sur la plage de Capbreton dans les Landes"
- **25/11/2022** : [Front Populaire](#) "Réseau électrique France - Espagne : quelles garanties environnementales et sanitaires ?"
- **23/11/2022** : [Côte Sud FM](#)
- **13/11/2022** : [Reportage TV France 3 Aquitaine JT 19-20h \(à 3'24"\)](#)
- **17/10/2022** : [Wave Radio](#) "PROJET RTE : ENQUÊTE PUBLIQUE SUR LA LIGNE TRÈS HAUTE TENSION"
- **17/10/2022** : [France Bleu Gascogne](#) "Contournement terrestre du gouf de Capbreton : un projet qui cristallise toujours les tensions"
- **08/11/2022** : [FranceTV/France3 Aquitaine](#) "Landes : inquiétudes autour d'une ligne souterraine de 400 000 volts entre Capbreton et Seignosse"
- **19/08/2022** : [UFC Que Choisir](#) "La côte landaise fait de la résistance"

2021

- **12/07/2021** : [ActuLandes](#) "Capbreton. Une chaîne humaine pacifiste afin de dénoncer le projet de ligne très haute tension"
- **11/07/2021** : [France Bleu](#) "Une chaîne humaine pour manifester contre le projet de ligne très haute tension entre Seignosse et Capbreton"

- **Juin 2021** : [La Relève et La Peste](#) “Landes : des habitants seuls face à un méga-projet de ligne Très Haute Tension”

[Article du “Journal of Marine Science and Engineering de St Abbs”](#) (traduction disponible)

Articles du journal Sud Ouest 2021 - 2023

- **20/11/2023** : [Projet RTE dans les Landes : les opposants veulent faire bouger les lignes auprès du Conseil d'État](#)
- **18/11/2023** : [Projet RTE dans les Landes : plus de 350 personnes rassemblées pour dire « Stop THT »](#)
- **28/10/2023** : [Projet RTE dans les Landes : après Capbreton, Seignosse va aussi saisir la justice](#)
- **12/10/2023** : [Projet RTE dans les Landes : des études menées avant le début des travaux](#)
- **03/10/2023** : [Projet RTE dans les Landes : les autorisations tombent, les référés-suspension se préparent](#)
- **21/09/2023** : [Projet RTE dans les Landes : à dix jours du lancement supposé des travaux, les opposants veulent jouer la montre](#)
- **31/08/2023** : [Projet RTE dans les Landes : la mairie de Capbreton va saisir la justice contre le tracé](#)
- **09/08/2023** : [Nouvelle mobilisation à Capbreton contre le projet RTE : « Ce n'est pas un baroud d'honneur »](#)
- **05/12/2022** : [Interconnexion électrique RTE : à Capbreton, les anti-câble dénoncent un projet « inutile »](#)
- **17/10/2022** : [Vidéo. Interconnexion électrique France-Espagne : les opposants landais présentent un tracé alternatif](#)
- **04/04/2021** : [Liaison électrique sur la Côte sud des Landes : une carte participative pour s'exprimer sur les tracés](#)
- **26/03/2021** : [Côte sud des Landes : RTE étudie un nouveau tracé pour la liaison électrique](#)
- **15/01/2021** : [Landes : le tracé terrestre du projet Golfe de Gascogne dévoilé](#)

